

Arrondissement de
MONTLUCON

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

COMMUNE
de DOMÉ RAT

L'an deux mille vingt-trois, le 16 septembre, à 9 heures, le conseil municipal de la commune de DOMÉ RAT, assemblé au lieu habituel de ses séances, au nombre de vingt-et-un, en session ordinaire, sous la présidence de madame Pascale LESCURAT, maire, en suite de la convocation faite par madame le maire de ladite commune, le 8 septembre 2023.

Nbre de conseillers
municipaux en exercice : 29

Présents à la séance : 21
Votants : 28

Présents : Mmes LESCURAT..JOUANNIN..Mr BOY..Mme PIRES..Mr DUFLOUX..Mme BERGERON..Mrs LIMOGES..HAMELIN..Mmes FAUCHARD..COULANGEON..BRUNET..BERRUER..Mr LACAUX..Mme LAFAYE..Mrs PINHEIRO..OSTERTAG..Mmes DUCEAU..MATHIAUD..AURAT..CLEMENSAT..Mr DEQUAIRE.

Date de l'affichage de la
convocation :

Secrétaire de séance : Mr SURLEAU.

8 septembre 2023

Ayant donné mandat de procuration : Mr DE SOUSA à Mr LIMOGES, Mr MALBET à Mme LESCURAT, Mme DELERIS à Mme JOUANNIN, Mr LUQUET à Mr PINHEIRO, Mr RICHOUX à Mme MATHIAUD, Mr LEFEBRE à Mr DUFLOUX, Mme CHIROL à Mme AURAT.

Date de l'affichage à la
porte de la Mairie de la liste
des délibérations :

18 septembre 2023



Le procès-verbal de la séance du 27 juin 2023 est approuvé
(date de publication : 18 septembre 2023).



OBJET : Demande de
subvention auprès de
l'Etat, au titre de la DETR,
concernant la rénovation
des toilettes publiques.

Le conseil municipal, à l'unanimité, autorise l'inscription de ce
point en urgence, à l'ordre du jour.

Rénovation des toilettes publiques

230916-14

Les toilettes publiques installées sur la place Bacchus nécessitent aujourd'hui une rénovation complète afin d'offrir à la population, via un équipement automatisé, un accès permanent à des commodités propres et en bon état. Cette opération permettra d'offrir des sanitaires accessibles tant pour les manifestations de forte affluence (manifestations culturelles et festives notamment) que pour les utilisations récurrentes comme le marché de plein vent et contribuera ainsi de fait à l'attractivité du centre-bourg.



Madame le maire rappelle à l'assemblée sa délibération du 27 juin dernier approuvant le plan de financement relatif à la rénovation des toilettes publiques pour un montant de 55 500 € HT et l'autorisant à solliciter, auprès des services de l'Etat, un soutien financier au titre de la DETR.

Il convient de modifier le plan de financement afin de pouvoir intégrer le coût des travaux de démolition, nécessaires à l'installation du nouvel équipement.

Le coût estimatif s'élève ainsi à 71 950 € HT et les travaux sont programmés à l'automne 2023.

Il est proposé au conseil municipal de solliciter un soutien financier auprès de l'Etat au titre de la DETR 2023, dans le cadre du dispositif « bâtiments et équipements communaux ». Le taux de financement est de 35 % du montant hors taxe des travaux subventionnés.

Le plan de financement prévisionnel s'établit comme suit :

| Charges | Montant HT | Produits | Montant HT |
|--------------------------------|-----------------|-----------------|-----------------|
| Rénovation toilettes publiques | 55 500 € | DETR (35%) | 25 182 € |
| Travaux préparatoires | 16 450 € | | |
| | | Autofinancement | 46 768 € |
| Total | 71 950 € | | 71 950 € |

Il est donc proposé au conseil municipal :

- D'approuver le nouveau plan de financement, tel que présenté ci-dessus,
- D'autoriser madame le maire à solliciter la subvention correspondante auprès de l'Etat et à signer toute pièce relative à cette affaire.

Le conseil municipal, après délibération et à l'unanimité,

FAIT siennes les propositions de madame le maire et l'**AUTORISE** à solliciter la subvention conformément aux éléments ci-dessus exposés.



Pascale L'ESCURAT,

Maire de Domérat.

Pour extrait conforme au registre,
Légalement signée par :

Guillaume SURLEAU,

Secrétaire de séance.

Date de publication sur le site internet : 18 septembre 2023